



EN 1090 EXÉCUTION DE STRUCTURE D'ACIER ET D'ALUMINIUM STRUCTURES



QU'EST-CE-QUE EN 1090?

La norme EN 1090 est une norme harmonisée qui détermine les exigences pour l'évaluation de la conformité des aciers de construction et de l'aluminium.

La norme EN 1090 se compose de 3 parties :

- ✓ EN 1090-1 : Exigences pour l'évaluation de la conformité des éléments de construction (marquage CE).
- ✓ EN 1090-2 : Exigences techniques pour l'exécution des structures en acier
- ✓ EN 1090-3 : Exigences techniques pour l'exécution des structures en aluminium.

Depuis le 01-07-2013, tous les produits de construction commercialisés sur le marché européen doivent être conformes au règlement sur les produits de construction (RPC) et porter le marquage CE.

Toutes les entreprises ayant des activités de vente dans l'Union européenne doivent se conformer à la norme EN 1090-1 et certifier leur installation de production avec un système de contrôle de production en usine (FPC).

À QUI S'APPLIQUE T-ELLE ?

La norme EN 1090 concerne tous les fabricants de pièces ou de kits métalliques (poutres, profilés creux, ponts, grilles, grilles métalliques, escaliers, garde-corps etc...) qui sont utilisés comme produits de construction dans les bâtiments, les ponts, les tours/pylônes, les silos ou les bases photovoltaïques. Les traverses de chemin de fer et les plafonds suspendus sont exclus de cette norme.

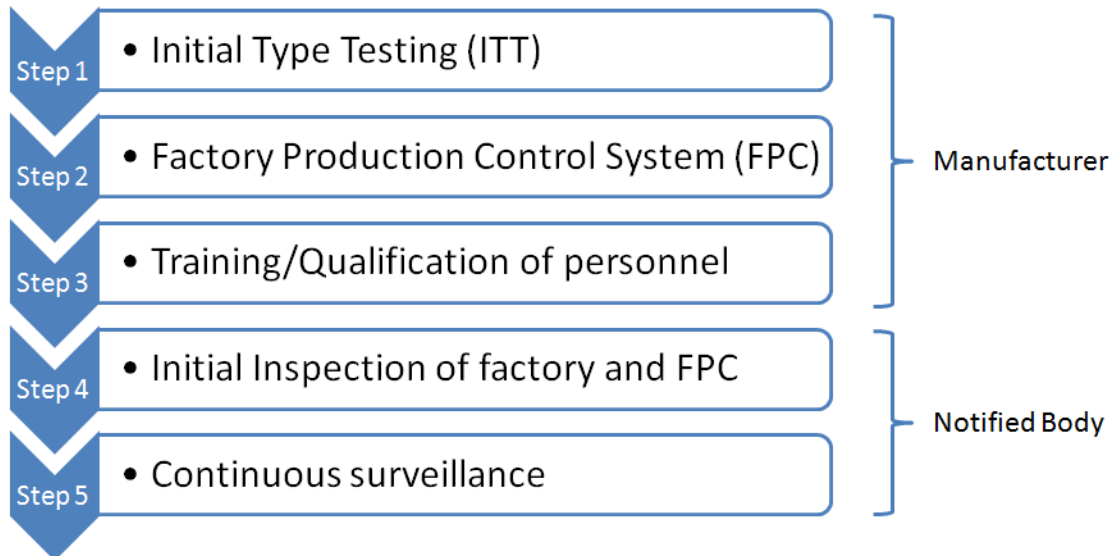


PROCESSUS DE CERTIFICATION :

Vous devez demander une évaluation pour une classe d'exécution spécifique par un organisme notifié.



Pour démontrer la conformité, le processus de certification couvre :



POURQUOI AVEC EUROCERT S.A. ?

- ✓ Nous sommes accrédités par le système d'accréditation, membre de l'EA-MLA et de l'IAF.
- ✓ Nous disposons d'un personnel et de collaborateurs solides et expérimentés qui, en tant qu'inspecteurs et/ou experts techniques, réalisent des inspections à haute valeur ajoutée pour votre entreprise.

"La certification par Eurocert S.A. signifie l'évaluation et l'acceptation par une organisation professionnelle tierce accréditée et respectée."